BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE LACANAU

LACANAU

www.mairie-lacanau.fr

N° 25 - LE JOURNAL - hiver 2007

Mon école a changé ...

Inauguration des nouveaux travaux d'aménagement et d'extension de notre école
Le vendredi 9 novembre 2007

La parole aux enfants

Présentation réalisée par

Rore Fernandez 10 ans
Thomas Barreau 10 ans
Julien Martines 10 ans
Marine Richardie 10 ans
Laura Lauseig 10 ans
Maeva Canopoulos 10 ans
Manon Drouet 10 ans
Lydie Detrieux 9 ans 1/2

Ce livret a été réalisé par les enfants dans le cadre de l'atelier "accompagnement à la scolarité" de la Ville de Lacanau

voir en pages 10-11

LACANAU
DONNONS DU TALENT À LA NATURE

Lacanau Accueil

Preuve de l'intérêt que les Canaulais portent à leur commune : leur présence nombreuse et constante à l'ensemble des manifestations proposées par la présidente Gisèle Vautherot, ainsi qu'à la dernière assemblée générale (ci-dessus) à laquelle assistaient Pascale Got députée du Médoc et Jean-Michel David

A vos cannes !

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) La Gaule Canaulaise, en partenariat avec la Fédération de Pêche, a procédé en décembre à un alevinage sur le lac de Lacanau, répartissant 180 kg de sandres, 100 kg de perches et 100 kg de black-bass.

Ce "fond de page" est extrait de l'exposition photographique de Jean-Louis Burc : Terre d'Eaux, les marais, organisée à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides

Souvenir

Le 11 novembre, dépôt de gerbes aux deux monuments aux Morts du Bourg et de l'Océan, sur la stèle au Moutchic et inauguration du square des Anciens combattants au Bourg.

Deux anciens combattants ont été décorés : Max Ricoté a reçu le titre de reconnaissance de la nation et Robert Olivan (avec le béret rouge) la médaille commémorative de la guerre d'Algérie.

Réalités

L'action publique n'est pas enfermée dans les limites d'**un mandat.** Elle s'inscrit toujours dans une durée dont on connaît le commencement mais pas la fin. Au sommet, on démarre un septennat et on se contente d'un quinquennat ; à la base, on est élu pour six ans et les aléas accordent une rallonge d'un an…

Jusqu'au **9 mars** prochain, les dossiers en cours poursuivront donc leur chemin. Les logements sociaux du Huga, pour ne citer que cette question, ne seront pas livrables «avant», mais le défrichage du terrain est déjà fait et les plans reçoivent leurs dernières retouches. D'autres aléas que je ne maîtrise pas peuvent surgir et les futurs occupants invités à patienter.

C'est la réalité du terrain. La seule qui compte vraiment. Celle où tout le monde se retrouve, décideurs comme administrés, passionnés ou indifférents devant la vie publique. C'est la réalité de Lacanau, celle que j'ai toujours choisie de regarder en face, de partager avec l'ensemble des Canaulais, de soumettre à leur verdict.

La réalité, c'est la forme élémentaire de **la franchise.** Tout le reste est «rumeur». Un exemple, absolument fondamental : la forme nouvelle que vont prendre les élections municipales.

Fort de deux indiscutables succès électoraux, en 2001 puis en octobre 2006, j'aurai pu conserver le «corps électoral» de ces deux scrutins et dire «jamais deux sans trois»… C'eût été tromper la réalité. D'où **le recensement complémentaire de la population** effectué en 2006, pas du tout obligatoire, qui nous a appris que la réalité du Lacanau d'aujourd'hui, c'est 4.009 habitants, donc un franchissement de seuil, l'entrée dans une nouvelle catégorie de communes et un nouveau mode de scrutin !

C'est pourquoi **le prochain Conseil Municipal** sera formé de vingt-sept Canaulaises et Canaulais et non plus vingt-trois ; c'est pourquoi nous aurons la parité intégrale hommes-femmes et c'est pourquoi nous voterons liste entière, sous peine de nullité.

Une autre forme de franchise, aussi utile que nécessaire en cette période, c'est de préciser que ce **Journal municipal,** depuis qu'il existe, n'a jamais été un outil électoral mais le journal de tous. Si ce n'avait pas été le cas, on nous l'aurait reproché. Or, nous n'avons jamais reçu l'ombre d'un courrier, l'ombre d'un message électronique sur le site, voire même l'ombre d'une remarque verbale sur le contenu.

Ce qui m'amène à continuer de considérer l'électeur canaulais comme un adulte responsable, donc de lui dire aujourd'hui qu'il y aura des élections dans quelques semaines et dans quelles conditions elles se dérouleront.

De même, l'échéance ne doit pas empêcher de dire que cette fameuse **action publique** continue, ici comme partout ailleurs. A Lacanau, on le sait, **le Budget** est voté en décembre : parlons-en comme d'habitude sans attendre. Ou plutôt, reportons-nous à l'article de la page suivante. Il laisse entendre que notre ville est bien gérée ? Que les meilleurs choix possibles sont effectués ? Evidemment, puisque c'est notre conviction et puisque nous en faisons la démonstration depuis six ans !

De plus, tout autre interprétation serait hypocrite, puisque ce Budget indique également dans ses orientations vers quelles actions nous engageons Lacanau. Lire un Budget, c'est un peu **lire l'avenir.**

Dans cet esprit, on peut s'amuser à décortiquer les pages qui suivent.

Une page entière sur la chasse ? C'est d'une part la reconnaissance d'un fait culturel constitutif de notre identité, d'autre part un coup de chapeau à une équipe soudée dans sa grande diversité, enfin un «merci» aux participants des battues aux sangliers, nécessaires à la sécurité publique.

La parole donnée aux enfants de l'école du Bourg ? Qui mieux qu'eux-mêmes apprécient et racontent sans détours leur nouvelle école ? Ils avaient carte blanche pour s'exprimer, ils méritaient bien que ça se sache.

Un nouveau «portrait» ? Bien sûr, puisque Lacanau est formé de gens qui vivent, qui bougent, qui entreprennent, qui réussissent souvent. Adrien sera peut-être un jour professeur des écoles, ici, chez lui. Entre temps, il aura peut-être été champion. En attendant, il nous donne l'occasion de lui souhaiter **la meilleure des années.** A lui comme à vous tous !

Jean-Michel DAVID
Maire de Lacanau
Président de la Communauté de Communes
des Lacs Médocains

A tous, la meilleure des années !

Bulletin municipal d'informations de la Ville de Lacanau. Directeur de la publication : Jean-Michel David. Dépôt légal : 04-00054. Impression : Vrin-Taris. Crédit photos : ville de Lacanau, Office de Tourisme.

Un développement sain

Les (bonnes) finances communales, une garantie sur le long terme

Chacun en conviendra, l'objectif d'une ville en terme financier est double : en effet, si l'efficacité de la gestion des fonds publics s'évalue par la capacité des gestionnaires à faire fonctionner les services publics, un autofinancement suffisant doit aussi être dégagé de manière à garantir les investissements nécessaires au développement.
Stratégique, la gestion budgétaire se décline donc en termes de choix et préfigure les actions mises en œuvre par les élus pour améliorer la qualité des services et des prestations publics.

L'investissement par l'autofinancement, c'est la maîtrise des dépenses et de la dette. Libérer des marges d'autofinancement, tel est l'axe directeur du budget de la ville, qui pourrait se résumer par l'équation suivante : maîtriser les dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement, en limitant le recours à l'emprunt.
Ainsi durant la période de 2001 à 2006, la gestion financière affiche une maîtrise des charges de fonctionnement, dont l'augmentation se limite à 3 % en moyenne annuelle, contre 6,44 % durant la période précédente (1995-2000).
Par ailleurs, la dette demeure raisonnable, dans la mesure où l'encours par habitant affiche une baisse durant la période de 2000 à 2006 et reste nettement inférieure à la moyenne des communes touristiques de moins de 10.000 habitants. En effet, en 2006, l'encours s'établit à 673 par habitant à Lacanau contre 1.413 pour la moyenne de ces communes.

Le choix d'une politique

a) de proximité

Dès lors que la maîtrise des dépenses constitue le mot d'ordre de la gestion du budget de la ville, la volonté de développer les services de proximité procède nécessairement d'un choix, pleinement assumé, d'améliorer le quotidien des Canaulais et d'agir sur la qualité des prestations proposées : ainsi, se justifie l'augmentation de charge que constitue le recrutement de vingt agents, nécessaire au développement des services «enfance jeunesse» et à la création de la crèche ; de même que l'achat de fournitures et d'équipements, qui permet le développement de l'intervention en régie du personnel.
Une gestion environnementale de proximité, qui conduit aussi à une augmentation des charges à caractère général, exprime le dessein d'une ville toujours plus propre, plus fleurie et embellie par des espaces verts attrayants.
Cette recherche permanente de qualité s'incarne dans la mise en place d'une communication passant par un bulletin municipal apprécié des Canaulais et un site Internet attractif.

b) d'investissement dans l'équipement

Les dépenses d'équipement 2008 s'élèveront à un montant total de 2.100.000 et seront financées par des recettes propres à hauteur de 540.000 , des subventions et ventes de terrain à hauteur de 690.000 et un autofinancement d'un montant de 900.000 , limitant le recours à l'emprunt à 650.000 , soit un montant inférieur à celui du capital remboursé sur l'exercice.

L'essentiel de l'investissement

- des travaux de voirie à hauteur de 900.000 . Ainsi, sont programmés les impasses latérales de la corniche de la Méjande, la zone 30 km/h du giratoire de la Gaîté, le réaménagement des trottoirs et de la voirie entre ce giratoires et les rues Saint-Vincent, Cantelaude et du Moulin, le réaménagement du carrefour Cantelaude-du Moulin, la réfection des trottoirs rue Dehil, la mise en œuvre des chaussées de réservoir rue Touzeau et route du Lion et la troisième tranche du programme de purge sur chaussées.
- des travaux d'entretien des bâtiments communaux (268.000) ;
- des travaux d'entretien des équipements sportifs (155.000), portant sur le bardage du Cosec et la reconstruction d'un plateau de trois courts de tennis ;
- dans le domaine de l'environnement, le montant des actions, telles que les plantations d'arbres, la mise en place de jardinières et d'arbustes, le nettoyage de berge du lac, etc.(100.000);
- les frais du renouvellement du matériel roulant (145. 000);
- la reconstruction et le renforcement de l'éclairage public (150.000);
- l'enfouissement de réseaux avenue Adjudant-Guittard et avenue du Lac, 2e tranche (170.000);
- divers achats (212.000) : achat de jeux pour les écoles et de divers matériels, de terrains, de mobilier ;
- le remboursement du capital de la dette pour un montant de 680.000 .

L'autonomie a un coût

Toutefois, si la loi du 29 juillet 2004 consacre l'autonomie financière des collectivités territoriales, force est de constater que la gestion du budget communal reste encore tributaire de certaines mesures normatives de l'Etat et ce, indépendamment de la volonté des élus locaux.

Malgré celà, les élus locaux ont décidé que les taux d'imposition à Lacanau n'augmenteront pas pour la cinquième année consécutive.

L'impact des mesures étatiques sur le budget se manifeste aussi par la variation des dotations de l'Etat, dont le projet de loi de Finances pour 2008 prévoit le calcul à partir d'une indexation sur les prix, et non plus sur les prix et la croissance.
Cette remise en cause du contrat de croissance et de solidarité en vigueur depuis 1999, réduira donc nécessairement la part de l'Etat dans la prise en charge des dépenses de fonctionnement, le montant de la dotation, après calcul, ne devant pas évoluer de plus de 1 à 1,2 %.

Le mode de scrutin a changé

Un rapide mode d'emploi en vue des échéances du mois de mars

Lors des élections municipales de mars 2008, les Canaulais, inscrits sur les listes électorales avant le lundi 31 décembre 2007, devront être accoutumés aux règles du nouveau mode de scrutin, celui des communes de plus de 3.500 habitants.
En effet, avec 4.009 habitants lors du dernier recensement (2006), notre ville franchit ce seuil.
Désormais, les conseillers municipaux seront 27 et non plus 23 et seront désignés selon un mode de scrutin combinant un mécanisme de proportionnelle dans un scrutin à dominante majoritaire : le scrutin mixte.
Le passage d'un mode à un autre implique un changement des modalités de vote. Le scrutin reste un scrutin de liste. Depuis 1982, l'élection du conseil municipal est organisée au suffrage universel avec un scrutin pluri nominal à un ou deux tours. Le nombre des conseillers désignés par les électeurs parmi les candidats inscrits sur les listes, varie selon le nombre d'habitants.
En mars prochain, les électeurs canaulais auront donc à désigner 27 conseillers.
Toutefois, le mode de scrutin mixte se différencie du scrutin majoritaire quant à la constitution des listes des candidats et quant aux modalités de répartition des sièges à pourvoir.
En application de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, les listes seront constituées sur le rythme un homme une femme, un homme une femme...
Le principe s'applique aussi lors de la désignation des membres du bureau de l'exécutif local.

À retenir

L'un des principaux changements porte sur la constitution des listes, dites «bloquées», qui doivent, lors du dépôt en préfecture, présenter autant de candidats que de sièges à pourvoir et ne peuvent, lors du scrutin, faire l'objet ni d'adjonction ou de suppression de noms, ni de modifications de l'ordre de présentation des candidats.

A la différence du mode de scrutin majoritaire en vigueur dans les communes de moins de 3.500 habitants, les électeurs devront donc dorénavant faire le choix d'une liste dans son intégralité, ce qui signifie qu'ils ne pourront pas user des techniques de panachage et de vote préférentiel.

Villes jumelées Cap sur l'Europe !

A l'entrée de nombreuses villes, sont placés des panneaux agrémentés des étoiles bleues européennes et de noms de villes parfois lointaines. Ces panneaux, bien connus, sont le signe du jumelage de communes.
Ils symbolisent la volonté des habitants d'échanger entre pays, de profiter de possibilités d'hébergement et de voyages réciproques, d'organiser des rencontres et des fêtes communes.
Mais plus encore, c'est le moyen de construire des projets, dans le cadre de l'éducation, de la jeunesse, du développement économique, de la culture, du sport, de l'environnement, qui seront susceptibles d'être financés par l'Union Européenne.
Le Contexte Européen. L'Europe soutient les initiatives de jumelage par des moyens humains, matériels et des financements afin de renforcer le sentiment d'appartenance à une même citoyenneté européenne.
«Le jumelage de villes est une réalité dans l'Europe actuelle, puisqu'un grand nombre de communes sont reliées les unes aux autres par le biais d'un accord de jumelage officiel. Ce type de partenariat a pour but d'encourager la coopération entre les villes et l'entente mutuelle entre leurs habitants. L'une des principales réalisations concernait la création de nouveaux liens entre les États membres de l'UE et les pays d'Europe centrale et orientale après la chute du Mur de Berlin par le biais de jumelages de villes, afin d'anticiper et de préparer leur intégration à l'Union européenne». (http://ec.europa.eu)
Le 16 novembre s'est déroulée à la salle des fêtes une soirée d'information sur le projet de jumelage européen de Lacanau. Devant un public venu nombreux, le maire Jean-Michel David s'est exprimé sur la question : qu'est-ce que l'Europe ? *«L'Europe, c'est l'ouverture, c'est le dialogue avec l'autre et la nécessité pour les jeunes d'aujourd'hui de considérer que l'Europe, c'est demain. Pour les enfants, pour les adolescents, il est indispensable de rentrer dans ce circuit et de s'y impliquer».*
Les activités sont tout d'abord d'ordre culturel et sportif. Ce sont aussi des échanges scolaires réguliers qui permettraient à des classes entières de se déplacer dans d'autres pays de l'Union Européenne.
Cette soirée a été l'occasion de faire le point sur le projet de jumelage mené par l'équipe de bénévoles «Lacanau Europe». La présidente du comité de jumelage de Mérignac, M^me^ Suzy Malzieu, a fait part de son expérience. Le public a découvert de nouveaux talents artistiques, «les Sirènes de Lacanau», formées à l'école du Cirque d'Andernos et a pu apprécier le répertoire de la Chorale de Lacanau. Les lots du jeu de quiz mis en place cet été, ont été attribués par tirage au sort.
En attendant les suites du sondage sur le jumelage européen, l'équipe «Lacanau Europe» travaille sur la sensibilisation des jeunes et prépare une visite d'adolescents au Parlement Européen.
Les Canaulais peuvent interroger le chef de projet, Mlle Shanti J. Thiru, et obtenir des informations sur http://www.lacanaueurope.com **ou M^me^ Virginie Richard-Le Bloas - mairie de Lacanau 05 56 03 83 03.**

Des chantiers s'achèvent

Eau potable

Dans le cadre de l'opération de renforcement de distribution d'eau potable 2007-2008, l'entreprise Canasout, qui a oeuvré au rond-point de la Gaité a effectué les travaux d'adduction avenue de la Libération, rue Saint-Vincent et une partie de la rue de Cantelaude. En novembre et décembre 2007 a été effectuée le maillage incendie avec pose de canalisations souterraines rue Pierre-Durand. Début 2008, un remplacement de canalisation à Carreyre permettra la supression des eaux rouges.

Forêt

Les travaux forestiers se sont terminés en novembre après un marché en consultation pour 5 lots attribués à l'Office National des Forêts et aux entreprises SARL du Moulin, la Forestière Girondine et Franck Schamel. Les travaux regroupaient entretien et débroussaillage, nettoyage et reboisement des parcelles sinistrées, dépressage et élagage.

Signalétique

Des travaux de signalisation horizontale ont été réalisés au niveau du poste de refoulement PR8 (Moutchic-Carreyre) et de l'avenue du Docteur Arnou-Laujeac. Dans un souci de sécurité, la Mairie a réalisé des travaux identiques sur la suite du chemin communal de Carreyre à Longarisse, réalisés par l'entreprise Soltechnic.

Gaz

Les travaux de conversion d'installations au gaz de ville, réalisés par l'entreprise René Bernard, s'achèveront en janvier (COSEC, maison Lacanau Accueil, CCAS, maison de retraite et restaurant scolaire LV).

A l'Escoure, au COSEC...

Au cours du dernier trimestre, l'entreprise J.M. Soulé a remplacé un cumulus Salle l'Escoure, la société ZProfessionnel a procédé à la motorisation et réalisé l'ourlet du rideau de la salle des fêtes, l'entreprise Cenov a installé les alarmes à intrusion au COSEC, dans les vestiaires et club house du stade à la ville, dans les écoles, au restaurant scolaire de la ville et au Lacanau Surf Club.
Après l'accident qui avait endommagé la Maison de la Glisse, des travaux de bardage et de placoplâtre ont été réalisés par les entreprises Daumas et Collado.

Début 2008
Curage de fossés

Le 1er trimestre 2008 verra des travaux de curage de fossés pour conforter le réseau hydraulique de la commune, en coordination avec les objectifs du SAGE et du SIABVELG. Les travaux sous maîtrise d'œuvre de la commune seront confiés à l'entreprise Signoret et concernent le secteur de Lacanau Sud, entre le cimetière et la maison de retraite, soit les fossés de Vieille Planque, Clouet, Pas de Payot, Pradéou-Curat, Blanc et Maison de retraite.

Le carrefour de la Gaîté devrait être livré dans les délais impartis

Voirie-Eclairage public

Le programme 2008 comprend l'enfouissement des réseaux avenue de

Logements sociaux du Huga : les préparatifs

La société Coligny, en charge du programme, a d'ores et déjà procédé au défrichage du terrain destiné à abriter les logements sociaux.

Clôture horizontale en bois rue Marie-Curie

... d'autres débutent

l'Adjudant-Guittard, avant l'été afin de refaire la voie en 2009. Les travaux d'enfouissement du bourg 2e tranche concerneront une 2e partie de l'avenue du Lac et la rue de Cantelaude (vers le CD6). A la ville, les travaux du rond-point de la Gaîté étant terminés, le début de l'année permettra la création des zones 30 autour de ce rond-point.

Ce n'était pas un chantier, juste une précaution : les automobilistes ont été prévenus par signalisation lumineuse de la présence de fusils sur la route...

A inclure dans le programme 2008 également, les travaux de réfection de la rue Marcel-Dehil à l'Océan, et la fin des travaux de la Corniche de la Meyjande à Carreyre, avec la réfection des voies Hameau du Hourquet, Hameau du Jouquet et la Montée de la Forêt. Ces derniers seront réalisés durant le 1er trimestre.

Logements sociaux

La 1ère tranche de logements sociaux au Huga permettra la livraison de 23 constructions en 2008 avec création d'un giratoire sur le CD6 à hauteur des HLM du Huga. La 2e tranche prévoit la livraison des 39 logements restants en mai 2009.

Les services communaux ont œuvré au bon écoulement des eaux pluviales

Problèmes de toitures...
ci-dessus à la villa Plaisance
ci-dessous à la gendarmerie

Les réalisations des services techniques

Liste des travaux de maintenance des bâtiments communaux réalisés durant le dernier trimestre 2007 :

• Nettoyage des gouttières des bâtiments communaux, contrôle des compteurs d'eau et recherches de fuite ;.
• Maison de retraite : remplacement de sept lavabos, réparation de prises électriques et peinture de la toiture et des soubassements des couloirs des deux ailes ;
• Salle des fêtes : réparation du plancher de scène et de la lumière extérieure, rénovation de l'armoire électrique ;
• COSEC : réparation des grilles d'aération ;
• Eglise et presbytère : mise en place des fonds baptismaux et réparation du parvis de l'église et intervention sur la toiture du presbytère suite à fuites importantes ;
• Travaux divers aux écoles, installation d'une horloge pour les cumulus de l'école de l'océan, remplacement de serrures à l'école du bas, travaux de peinture avec enlèvement des graffitis au restaurant scolaire. Travaux de peinture à l'école de la ville d'une classe CP et de Maternelle ;
• Maintenance à la crèche associative de l'océan, électricité de la vigie de la base nautique à la Grande Escoure, installation électrique suite accident à la Maison de la Glisse, aménagements du CFTA3 et de la Maison Chambrelent pour les Restos du Cœur, éradication des insectes dans la 2e maison Cap 33, sécurisation de la salle Regain, modification des serrures du CCAS pour l'école de musique, nettoyage de l'accès Villa Plaisance, mise en benne des déchets et installation du panneau d'affichage du projet de réhabilitation, réparation du portail du Huga, hivernage des sanitaires et logements saisonniers ;

• Le service environnement a installé les tapis d'hiver pour fleurir les parterres des bâtiments, vasques, placettes et monuments aux morts de la Ville et a procédé à l'entretien courant des espaces verts de la Ville ;
• Le service de la voirie a fabriqué des bancs, participé à l'évacuation des épaves autour du lac et posé la clôture avenue Marie-Curie.

Déchets verts : civisme !

La solution du casse-tête des déchets de jardin : l'affaire de tous

Depuis plusieurs années, la Ville a mis en œuvre une politique environnementale ambitieuse et s'est munie de moyens importants pour préserver la qualité exceptionnelle de son territoire. Un exemple : pour faciliter l'élilimination des déchets verts des jardins privés, trois solutions sont actuellement possibles : l'évacuation à la déchèterie, l'incinération (conditionnelle) par les particuliers et le ramassage par les services municipaux.

La déchèterie de Talaris accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30. Elle est fermée le lundi. Vous pouvez y déposer vos végétaux mais sachez qu'un portique d'une hauteur maximale de 1m90 a été installé à l'entrée. Téléphone : 05 57 70 51 27.

La présence sur le territoire communal d'une déchèterie permet à chacun d'amener ses déchets végétaux dans un lieu spécifiquement adapté à un tri sélectif favorisant une valorisation optimale.

L'incinération des végétaux par les particuliers est interdite. Cependant, on peut incinérer par dérogation, soumise à plusieurs conditions : le respect des périodes réglementées, une déclaration en mairie, l'absence de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage, l'utilisation d'un incinérateur ou d'un dispositif clos équivalent, une surveillance permanente. La déclaration est à remplir en mairie (ou annexe) et doit être signée par le maire. ***Les périodes durant lesquelles l'emploi du feu, par dérogation, est autorisé vont du 1er mai au 30 juin inclus et du 1er octobre au 14 mars inclus ; les périodes où l'usage du feu reste totalement interdit vont du 15 mars au 30 avril inclus et du 1er juillet au 30 septembre inclus.***

Troisième solution : les services municipaux assurent un ramassage en porte à porte deux fois par an : au printemps et à l'automne, périodes de gros travaux d'entretien des jardins.

Nous avons suivi les agents des services techniques en charge du ramassage des déchets verts en novembre dernier. Les tas de végétaux se multiplient de façon effrénée et sauvage avec des dépôts réalisés en dépit des recommandations incessantes formulées sur tous les supports de communication (bulletin et site Internet municipaux, journal Sud-Ouest). Certains de ces dépôts sont placés entre les clôtures des jardins et les plots en bois installés le long des trottoirs, à la demande des usagers. Il est donc impossible à l'agent, au volant de la benne, de ramasser ces tas, la largeur des dents du bras articulé ne passant pas dans l'espace imparti.

De plus, le dépôt des tas se fait sur les trottoirs, cachant souvent les regards installés pour les eaux pluviales. Ainsi, l'employé peut abîmer ces installations car il ne peut pas les localiser sous les tas imposants. Enfin, après le passage de la benne, il serait incongru de demander à l'employé de balayer les quelques feuilles restées. Le balayage n'est pas compris dans la prestation ! Pour information, ce ramassage a employé deux agents communaux pendant 10 jours, la location de 2 bennes et leur chauffeur durant 10 jours également : le coût de l'opération pour la commune est important.

Regardez la photo ci-dessous. Elle démontre que le civisme et la bonne volonté de chacun peuvent faciliter cette opération qui prend des proportions gigantesques. Opération qui n'est pas une obligation municipale, mais bien un service supplémentaire offert par la mairie.

Le travail des employés municipaux exige du muscle et... des nerfs d'acier

Trions les films plastiques de sur-emballages

Tous les déchets en plastiques ne sont par encore recyclés. Seul le flaconnage (bouteilles, flacons et bidons) trouve grâce aux yeux des recycleurs.

Comment réduire cette mise en décharge ? C'est la question que s'est posée le SMICOTOM. En 2007, une filière de recyclage des films plastiques de sur emballages a été trouvée et le centre de tri réorganisé. Dorénavant, ces films plastiques (films entourant les bouteilles de lait, d'eau) peuvent être déposés dans le bac à couvercle jaune.

Jours fériés non collectés

Mardi 1er janvier, lundi 24 mars, jeudi 1er mai, jeudi 8 mai, mardi 11 novembre, jeudi 25 décembre. La collecte sera décalée d'un jour jusqu'à la fin de la semaine concernée

(Exemple du mardi 1er janvier : les collectes du mardi ont été décalées au mercredi, celles du mercredi au jeudi, celles du jeudi au vendredi, celles du vendredi au samedi).

Des contrats qui engagent

Pour répondre à la demande croissante d'accueil des enfants et à l'indispensable diversification des services, Lacanau, dans la continuité de l'ouverture de la crèche et du développement des services enfance jeunesse, a conforté sa politique éducative par la signature des Contrats Educatif Local et Enfance Jeunesse, et de la convention relative au Point Information Jeunesse.
C'était le 14 novembre, en présence du Maire, du Sous-Préfet, des représentants de la CAF, du Conseil d'administration de la Mutualité Sociale Agricole girondine, du Centre Régional Information Jeunesse Aquitaine, de l'Inspection d'Académie de Bordeaux et de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.
Le dispositif contractuel prévu pour les quatre prochaines années, a pour principal objectif de renforcer la coordination et la pertinence de l'ensemble des services liés à la petite enfance et à la jeunesse, et notamment d'articuler au mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
Désormais, la mise en place d'un guichet unique, coordonnant l'ensemble des services facilitent les démarches des parents, qui ont pour seul et unique interlocuteur l'espace Enfance Jeunesse au 05 56 26 03 08.
Pour les adolescents, à l'instar du voyage organisé en Corse l'été dernier, et fort apprécié des jeunes participants, le dispositif est une opportunité pour découvrir d'autres horizons.
Ainsi, par la signature de ce dispositif planifiant les futures actions éducatives, la Ville de Lacanau dote le territoire de la garantie d'une action éducative de qualité, pérenne et cohérente pour l'avenir.

La crèche a un an !

Le Multi Accueil Municipal, plus familièrement appelé crèche, a fêté sa 1ère année d'existence le 11 septembre. 48 familles ont pu déjà bénéficier de la structure. Pour la majorité, il s'agit d'enfants de parents salariés ayant contractualisé leur présence sur 4 ou 5 jours par semaine, mais également des parents en recherche d'emploi ou de travailleurs à temps partiel. La rentrée de septembre a permis d'accueillir une dizaine de nouveaux enfants, notamment chez les bébés.
L'équipe a vu l'arrivée d'une nouvelle auxiliaire de crèche, ainsi qu'une personne en Contrat d'accompagnement à l'Emploi, dont la présence permet d'assurer la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants tout au long de l'année pendant les congés du personnel. Nous reviendrons sur ce bilan.

L'équipe a offert un spectacle de Noël le 21 décembre. De gauche à droite, en haut : Sophie Bruballa, Chantal Tétart, Karine Aigon ; au 2e rang, Maryse Delpit, Stéphanie Boudy, Christine Labat, Béatrice Havret ; au 1er plan, Carine Llinares et Sylvie Barthe.

La forêt communale, patrimoine préservé et valorisé

Etendue sur 80 % du territoire, la forêt constitue l'une des composantes naturelles du patrimoine canaulais. Chacun reconnaîtra la nécessité d'en préserver la richesse, singulièrement pour la part propriété de la commune.
L'administration de cette forêt communale implique donc des choix de gestion et d'actions pertinents. En effet, d'un équilibre fragile, le massif forestier, aussi vulnérable face aux intempéries qu'à une mauvaise gestion des boisements, exige un suivi rigoureux.
Ainsi, au lendemain de la tempête de 1999, constatant d'une part les dégâts sur 156 hectares, d'autre part les retards pris dans les opérations sylvicoles au cours des 20 dernières années, la commune s'est alors fixé pour objectif une remise en état des massifs sur une période de six ans et a déterminé en conséquence un programme d'actions définies à partir de trois priorités : amélioration de la productivité, amélioration des boisements existants et maintien de la forêt.
Pour ce faire, les actions réalisées par le service Environnement de la ville, assisté des entreprises locales spécialisées, ont principalement porté sur le reboisement des anciennes coupes rases, la mise en œuvre de dépressages tardifs, l'ouvertures de layons, des éclaircies de rattrapage et l'exploitation des chablis et des arbres en dépérissement.
A titre significatif, les interventions sylvicoles durant la période de 2000 à 2006, ont porté annuellement sur plus d'un quart de la surface totale du massif communal, alors qu'elles représentent normalement un sixième pour une futaie bien équilibrée.
Il est à noter que le prélèvement a été inférieur au standard de croissance de la forêt de pins maritimes, soit 9 m^2 par hectare et par an.
La société landaise d'expertises forestières, SOLEFOR, dans son rapport sur la gestion de la forêt communale de 2000 à 2006, estime que les choix de la commission communale ont permis de remettre la majeure partie de la forêt en bon état de production, sans avoir décapitalisé de manière anormale ; les effectifs de boisements en phase de stockage (d'une classe d'âge de 50 ans et plus) représentant, à la fin de cette période, une surface de 163 hectares.
En outre, les travaux de rattrapage ayant été effectués durant cette période, il est à prévoir une baisse des charges de sylviculture pour les prochaines années.

Les enfants le disent :

Les enfants de l'école du Bourg ont réalisé une plaquette dont

Vendredi 9 novembre, les travaux d'aménagement et d'extension réalisés en 2007 à l'école du Bourg ont été inaugurés.
Jean-Michel David et l'équipe municipale ont accueilli les différents acteurs institutionnels, éducatifs et économiques du projet, fruit d'un travail de concertation des élus avec les acteurs de la vie scolaire.
Le choix d'extraire l'axe de circulation de la route départementale (Avenue de la Libération) a permis de sécuriser la circulation aux abords de l'école.
Le chemin de Méogas dispose d'une voie réservée à la circulation des automobilistes et des piétons. Il a été élargi et éclairé avec un trottoir protégé.

Davantage de sécurité davantage d'espace

Une voie piétonne et cycliste a été aménagée pour emprunter l'impasse de l'ancienne poste à partir de l'avenue de la Libération. Des stationnements pour les vélos, les véhicules et le bus scolaire ont été prévus.
Des accès plus conformes avec des entrées distinctes ont été créés pour les écoles Maternelle et Elémentaire, ainsi que de nouveaux espaces avec l'extension de l'Ecole maternelle et du restaurant scolaire.
Très heureuse initiative : le souvenir restera grâce aux dessins et aux textes de 8 écoliers, regroupés dans un livret remis aux participants et intitulé "Notre école a changé", que l'on peut apprécier ci-dessous.
Ils ont été les porte-parole des 296 enfants qui ont fait la rentrée 2007 dans une école revue et corrigée !

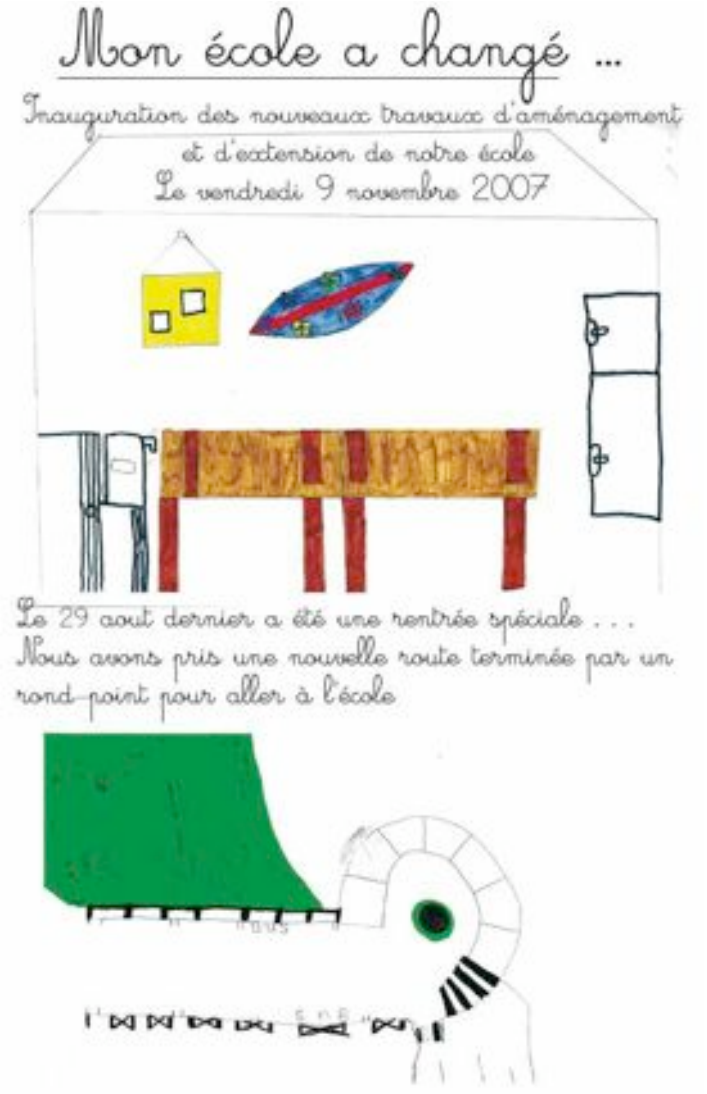
Mon école a changé ...
Inauguration des nouveaux travaux d'aménagement
et d'extension de notre école
Le vendredi 9 novembre 2007
Le 29 août dernier a été une rentrée spéciale . . .
Nous avons pris une nouvelle route terminée par un
rond-point pour aller à l'école

A 7h30, quand nous arrivons à la garderie, nous
sommes accueillis par des lumières sous le hall
d'entrée et sur le sol, c'est trop beau . . . !
Il y a aussi un porche pour aller manger, comme ça
quand il pleut on ne se mouille pas en attendant.
L'ENTRÉE DES
GRANDS

"Notre école a changé !"

le titre démontre qu'ils ont tout compris et qu'ils apprécient

Yves Lecaudey vice-président du Conseil Général et conseiller général du canton de Castelnau, Pascale Got députée du Médoc, Eric Segouin inspecteur de l'Education Nationale, Michèle Vignau déléguée départementale de l'Education Nationale accompagnaient Jean-Michel David maire ainsi que de nombreux élus lors de l'inauguration.

Chez les petits aussi il y a eu beaucoup de changements : Une nouvelle entrée, une nouvelle classe et surtout une nouvelle cour.
Tous les jeux ont été changés de place mais en plus l'herbe y est hyper verte; c'est normal ! elle est fausse !

On trouve l'école mieux. Il y a moins de bouchons. Il y a aussi des bancs pour se reposer. Les portails et les clôtures ont l'air très solides mais ça fait bizarre car on se sent enfermé.
Mais ce que nous attendons avec impatience c'est notre nouveau terrain de foot.

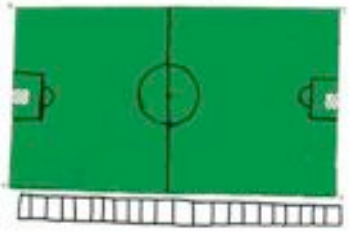

Livret pour l'inauguration des nouveaux aménagements à l'école de Lacanau Ville

Présentation réalisée par

Rose Fernandez 10 ans
Thomas Barreau 10 ans
Julien Martines 10 ans
Marine Richardie 10 ans
Laura Lauseig 10 ans
Maeva Canopoulos 10 ans
Manon Drouet 10 ans
Lydie Detrieux 9 ans 1/2

Ce livret a été réalisé par les enfants dans le cadre de l'atelier "accompagnement à la scolarité" de la Ville de Lacanau

MAIRIE de LACANAU

ESPACE ENFANCE JEUNESSE

Le Chèque emploi service encore plus universel

Le Chèque emploi service universel (CESU), créé dans le but de favoriser le développement des services à la personne, pourra être utilisé comme moyen de paiement par les usagers des prestations et des services municipaux concernés. C'est une décision du Conseil Municipal du 11 octobre.

En effet, si ce nouveau mode de paiement est une nouvelle manifestation de la modernisation des services publics municipaux, il a pour intérêt principal de garantir l'accès aux services au plus grand nombre.

Le CESU, qui peut être pré financé par des employeurs publics ou privés, est donc un titre spécial de paiement, qui permet de régler tout ou partie des factures liées à la garde d'enfants hors domicile.

Aussi pourra t-il être utilisé pour régler le paiement des services municipaux de crèches, halte-garderie et jardins d'enfants pour la garde d'enfants de moins de 6 ans et pour les services d'accueil périscolaire et Centres de Loisirs.

L'utilisation des CESU comme mode de paiement implique un coût de traitement des demandes de remboursement auprès de l'organisme agréé (le centre de remboursement du CESU), pris en charge par la commune en vue d'améliorer l'accès des services municipaux.

URBANISME : clôtures, démolitions, réforme

Les déclarations préalables de clôture et les permis de démolir ont été rendues obligatoires par la loi sur l'ensemble du territoire, et non exclusivement sur site inscrit.

Pour garantir le suivi et la maîtrise de l'évolution urbaine, le Conseil Municipal a décidé en conséquence de modifier le régime de déclaration préalable de clôture et de permis de démolir.

La réforme des autorisations d'urbanisme : en six points, ce qui a changé au 1er Octobre 2007 :

- une réduction des demandes d'autorisation restreintes à trois demandes de permis distinctes (permis de démolir, de construire, d'aménager) et une seule déclaration préalable ;
- la garantie des délais d'instruction, fixés à un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir et de 3 mois pour les autres permis et les permis d'aménager à partir du dépôt de la demande ;
- un contrôle de la fin des travaux sera effectué par l'autorité compétente dans les 3 mois à partir de la déclaration d'achèvement des travaux ;
- un délai de 3 mois pour procéder au retrait des permis illégaux ; les déclarations pouvant faire l'objet d'un recours des tiers ;
- l'affichage sur le terrain est le point de départ des délais de recours, soit le 1er jour d'une période continue de 2 mois d'affichage de la décision ;
- le certificat de simple information et le certificat opérationnel sont maintenus et seront opposables pendant 18 mois.

Renseignements complémentaires. Service urbanisme, avenue de la Libération, Lacanau, 05 56 03 83 20 ou par courriel : urbanisme@mairie-lacanau.fr Lien : http://www.logement.gouv.fr/

Un personnel, des secouristes

Dans le cadre d'une politique renforçant la sécurité en tous domaines, la Ville a engagé ses agents dans une formation au secourisme. De nombreux services travaillent en effet au contact du public. C'est également une démarche citoyenne individuelle, car la formation est basée sur le volontariat des participants. L'objectif était d'atteindre un taux de formation de 50 % du personnel de la Mairie, or nous sommes aujourd'hui à la moitié du parcours, 2008 sera donc à nouveau une année de formation.

C'est ainsi que Jean-Raymond Avellaneda, ACMO (Agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité) a formé 42 personnes comme Sauveteurs Secouriste au Travail (STT) en 2007 ; en 2008, les sauveteurs seront habilités à utiliser le DSA (défibrillateur semi automatique/pour la régulation du coeur).

Le formateur délivre une carte au secouriste, valable un an avec, ensuite, un recyclage de 4 heures. Un livret est remis. La formation a été très bien ressentie par les participants, très vite impliqués dans la démarche et souvent demandeurs de nouvelles sessions.

Jean-Raymond se dit satisfait car le contrat est rempli : à noter que c'est aussi un moyen pour les agents des différents services de la Mairie de mieux se connaître et de tisser des liens privilégiés «en tant qu'étudiants » !

Pour les enfants et leurs familles

• Les associations de parents d'élèves FCPE de Lacanau ville et océan et la PEEP de l'Océan s'associent avec Ti' Grain de Sable dans le cadre de l'Escale 2008 pour préparer le carnaval du 27 avril sur le thème du Mexique. Les bénévoles organisent des ateliers ouverts à tous les enfants. Ils pourront y réaliser leurs costumes, des cactus pour décorer les chars, des maracas. Les parents peuvent aussi proposer leur aide pour encadrer les ateliers. Dates : dimanches 6, 13 et 20 avril, jeudi 24 avril de 15h30 à 17h30 ; sur inscription : virginie.bouisset@free.fr ou au 05 57 70 11 64

• Conférence avec projection d'un DVD sur le thème des dangers du jeu du foulard vendredi 1er février à 20h30 Salle l'Escoure, organisé par la FCPE de Lacanau Ville (Présidente Mme Florence Guivarc'h-Lamy téléphone 06 23 18 51 35 et 09 53 18 26 06.

• La dinde, c'est fini ! La traditionnelle dinde n'est plus au goût du jour ? En tous cas pas au goût des enfants. Le personnel du restaurant scolaire avait ouvert une boite à idées à l'Océan pour que les enfants émettent leur avis, notamment sur le menu de Noël. Résultat : salade tomate-maïs, poulet frites, glace. Validé en commission (parents d'élèves, enseignants, personnels de cuisine), ce menu a été adopté pour tous les enfants. La boite à idées sera mise en place prochainement au restaurant scolaire du bourg.

• Pour répondre aux besoins en formation des métiers du bâtiment des jeunes Médocains, une étude de faisabilité portant sur l'ouverture d'une formation en apprentissage maçonnerie est en cours.

Il pourrait être envisagé d'ouvrir cette formation dès le début de l'année 2008, sous réserve de l'inscription dans les prochaines semaines d'un nombre d'élèves suffisant. Si cette formation vous intéresse et pour tout renseignement complémentaire : Maisons familiales et rurales de Lesparre, 05 56 41 06 79 ou de Saint-Yzans, 05 56 09 05 17.

eTDe
RÉSEAUX
ELECTRICITE & ECLAIRAGE PUBLIC
CENTRE D'AMBARES Tèl : 05.57.80.89.00 - Fax : 05.56.77.62.72

Cinq mois très animés

Janvier

Du jeudi 10 au dimanche 27 Exposition «Les poèmes s'affichent» Salle l'Escoure
Vendredi 11 19h30 Voeux au personnel municipal Salle l'Escoure
Samedi 12 11h Voeux à la population Salle des fêtes ville
Du samedi 19 janvier au dimanche 16 mars Tennis Tournoi interne
Vendredi 25 16h Paroles d'estuaire Accueil d'1 auteur suédois
Dimanche 27 Repas Lacanau Accueil salle des fêtes

Février

Dimanche 3 Concert Inter écoles UDEM Salle l'Escoure
Dimanche 3 15h Loto Mémoire Canaulaise salle des fêtes
Vendredi 8 19h Loto Corps Activ' Salle l'Escoure
Samedi 9 20h30 Théâtre L'avare de Molière Salle l'Escoure

Mars

Tournoi du Canaulito **du 20 au 25 mars**
Dimanche 23 mars 14h Concours de pétanque en doublette montée au Boulodrome M. Curie
Samedi 29 Repas Club des Retrouvailles salle des fêtes

Avril

Tennis Tournoi des Jeunes **du 1er au 15 avril**
Du samedi 5 au lundi 28 avril exposition oser l'audace, l'audace d'oser Salle l'Escoure Club 3
Samedi 5 conférence et vernissage de l'exposition par l'Association Culturelle de Lacanau Salle l'Escoure
Dimanche 6 Stage activités danse et forme par Corps Activ'Salle l'Escoure
Vendredi 11 Don du Sang salle des fêtes
Samedi 12 20h30 loto Ti grain de sable Salle l'Escoure
Samedi 12 et dimanche 13 Gala de judo au COSEC
Du 14 au 27 Animation Escale au Mexique
Dimanche 27 Carnaval à Lacanau Océan

Mai

Du jeudi 1er au dimanche 4 Festibridge Salle l'Escoure
Vendredi 2 Foire gastronomique Parvis Office de Tourisme à Lacanau Océan
Samedi 3 Vide grenier rue du Marché Lacanau Ville (à confirmer) Cté fêtes du Lac
Du 6 au 12 Coupe d'Europe Vovinam Viêt Vo Dao COSEC Salle des Fêtes
Du lundi 5 au dimanche 18 Exposition Lacanau Gliss' Festival Club3 Salle l'Escoure
Du vendredi 9 au lundi 12 inclus Lacanau Gliss'Festival
Dimanche 11 mai Concours de pétanque en doublette montée au Boulodrome M. Curie
Samedi 17 et dimanche 18 Bourse aux vêtements FCPE Ville salle des fêtes
Du 21 mai au 8 juin Exposition l'Association Culturelle de Lacanau Salle l'Escoure Club 3
Samedi 24 Stage Taekwondo COSEC ; Gala école de musique Arpège Salle l'Escoure Lacanau Océan

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Janvier

Vendredi 18 15h AG Mémoire Canaulaise salle des fêtes
Samedi 19 AG ASL Omnisports + Apéritif salle des fêtes
Samedi 26 14h AG Association Culturelle de Lacanau ACL Salle l'Escoure
Mardi 29 20h30 AG Lacanau Collège Avernir salle des fêtes Lacanau Ville

Février

Samedi 9 Club de Voile Lacanau Guyenne (VLG) Salle l'Escoure Club 3

Mars

Lundi 24 10h-13h Association des Propriétaires et des Locataires de Lacanau Océan (APLLO) Salle l'Escoure
Samedi 29 Club 3 Fraternelle Canaulaise Salle l'Escoure

Avril

Samedi 12 10h-12h Artistes Canaulais Salle l'Escoure

Mai

Lundi 12 mai AG Association des Riverains du Lac de Lacanau

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 9 et 16 mars

Mémoire canaulaise

Les anciens... et les jeunes

Des travaux de rafraîchissement du Musée, peinture et tapisserie, vont être réalisés en régie pendant ce 1er trimestre. Ils permettront d'améliorer la luminosité des pièces et favoriseront une nouvelle distribution de la présentation des objets.
L'exposition «La communale» organisée du 23 août au 2 septembre a accueilli 1700 visiteurs dont 4 classes de Lacanau, le 31 août, dès la reprise de l'école. Les visiteurs se sont attardés sur les nombreuses photos de classes anciennes, de Lacanau ville et Lacanau océan, et les autochtones cherchaient à reconnaître les minois de leurs copains.
Les enfants ont découvert les vieux bureaux d'une seule pièce avec leurs bancs, la place pour l'encrier, la trousse avec les plumes, et le bonnet d'âne ! Un atelier d'écriture à la plume, animé par Monique Meynieu, la présidente de la Mémoire canaulaise (notre photo), a été fort apprécié.

La Mémoire travaille actuellement à l'élaboration d'un fascicule sur les outils anciens, en exposition au Musée et les métiers traditionnels.
Trois dates à retenir : l'Assemblée Générale le samedi 18 janvier à 15h à la Salle des Fêtes, l'organisation d'un loto le dimanche 3 février à 15h à la Salle des Fêtes et l'exposition annuelle du 10 au 21 juillet inclus dans le club 3, Salle l'Escoure à l'océan.

L'Open d'hiver de tennis plait

Il y a vraiment trois dates majeures dans le calendrier

Trois grands tournois annuels rythment la vie du club de tennis de Lacanau. Le tournoi d'hiver, le tournoi interne en début d'année qui court jusqu'au printemps et le tournoi international d'été : trois grands évènements qui dynamisent l'activité.

Le Tournoi open hors catégorie vient de se dérouler du 24 novembre au 9 décembre 2007.

Plus de 200 joueurs étaient présents, avec la participation de Jordan Doble N°36 français et plusieurs -30 et -15 tant chez les Hommes que chez les Femmes, venus de tous les coins de France. Les organisateurs remercient l'hôtel Vitanova, un des rares prestataires ouvert en cette période, grâce auquel un bon nombre de joueurs a pu être hébergé.

Ce tournoi est de plus en plus apprécié, car en cette période de l'année les tournois de tennis se font rares et Lacanau est favorisé avec ses 4 courts couverts. Et depuis que la Ville a réalisé la réfection des courts intérieurs, la surface plait aux joueurs. Ce tournoi mobilise les organisateurs pendant 15 jours en amont dans les locaux du club.

Les résultats du tournoi d'hiver

Chez les Dames Laura Rocchi (-30) a gagné contre Julie Hervé (-15) ; Chez les Messieurs, Alexandre Penaud a remporté le match contre Jean-Christophe Gache. Les +35 ans ont vu la victoire de Christian Boy contre Laurent Nuytens.

Les plateaux suivants ont tous été remportés par des joueurs canaulais. En Double mixte, Pauline Deleuil et Mathieu Bey ont reporté la victoire contre Emilie Deleuil et Laurent Gratianne. En Double Dame ce sont Emilie et Pauline Deleuil qui triomphent.

Chez les +55 ans, Jean Lafargue est vainqueur et en Double messieurs ce sont Kévin Delacruz et Alexandre Agudo les vainqueurs.

Depuis plusieurs années, Emilie Deleuil, 5e année de juge arbitre fédéral, organise le tournoi interne (3e en 2007) auquel participent uniquement les adhérents du club de Lacanau.

Du 19 janvier au 15 mars 2008, s'affronteront les sportifs dans les catégories +35ans, +55ans, Doubles messieurs, Doubles mixtes et Doubles dames. A l'issue de la finale, une remise des prix sera organisée autour d'un apéritif, suivie d'un repas dansant. Les inscriptions se font au club.

Ci-dessus : les différents vainqueurs de l'Open

Ci-dessous : lors de l'assemblée générale du club

L'école de tennis occupe une grande place au sein du club avec environ 85 jeunes, entraînés par Pascal Laplagne et Thomas Guilloteau du mardi au vendredi. Chaque année avant le début du tournoi d'hiver, une soirée Halloween réunit 90% des enfants du club, déguisés, avec leur famille. Un dîner clôture cette fête, au club house, dans une ambiance conviviale.

Parents, n'oubliez pas de demander au club le livret fédéral de compétitions pour inscrire vos enfants dans les tournois développés dans les environs afin qu'ils commencent à se mesurer à des jeunes joueurs de leur âge.

Bientôt, un Relais d'Assistantes Maternelles

La Communauté de Communes a décidé de mettre en place un nouveau service à destination des familles de Hourtin, Carcans et Lacanau : le Relais d'Assistantes Maternelles, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil général.

Lieu d'informations et d'échanges, le Relais d'Assistantes Maternelles proposera, d'une part des temps d'animation pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent (ateliers d'éveil, partages de pratiques, rencontres professionnelles), d'autre part, des temps d'accueil des familles (aide et conseils). Des permanences hebdomadaires seront organisées sur chacune des communes.

Un courrier d'information a, d'ores et déjà, été adressé à toutes les assistantes maternelles.

Une réunion d'information sera organisée au cours du 1er trimestre 2008.

Adrien, le surfeur-né

Adrien Valéro sera de la finale du Mondial Pro Junior

Adrien, peux-tu te présenter aux Canaulais ?

J'ai eu 20 ans en septembre dernier, je vis à Lacanau depuis ma naissance et étudie actuellement en deuxième année STAPS à Bordeaux. Depuis tout bébé, je suis à l'aise dans l'eau et j'ai su nager très tôt. J'ai commencé le surf à Lacanau à 6 ans, car je voyais mon frère (Yannick, coach du Lacanau Surf Club) et mon père (Gégé) surfer, et j'avais très envie d'aller à l'eau avec eux.

Après quelques petites saisons estivales de surf, j'ai fait ma première compétition. C'était le Lacanau pro junior en catégorie super crevettes. J'avais 10 ans, c'était gros mais j'aime bien ça. J'ai gagné devant ma famille, mes amis et j'étais super content. Très vite, je suis entré au Lacanau Surf Club pour suivre les entraînements et c'est ainsi que j'ai découvert la compétition à laquelle j'ai pris goût.

Par la suite, j'ai commencé à percer sur les compétitions toutes catégories où, à seulement 13 ans, je concourrais contre des adultes.

Comment as-tu fais pour concilier études et surf ?

Après quatre années de collège menées convenablement, j'intègre le Pôle France de Bayonne (ancien Sport Etudes) où je m'entraîne avec les meilleurs espoirs français de ma génération, tout en continuant ma scolarité.

Je participe aux championnats de France chaque année avec plusieurs places d'honneur.

C'est ensuite le circuit Pro Junior, car c'est pour moi une motivation supplémentaire me permettant de voyager tout autour de l'Europe, en étant face aux meilleurs compétiteurs du continent qui, la plupart du temps, deviennent pros par la suite. Les premières années à ce niveau sont laborieuses et j'éprouve quelque difficulté à passer les premiers tours. Enfin, les premières bonnes places apparaissent et je me classe parmi les 20 premiers.

A la même époque, je remporte le titre de champion de Gironde Espoir et Open en 2005 et 2006 et le titre de champion d'Aquitaine Open en 2006. Côté étude, j'obtiens mon bac L en 2005 et j'intègre à la rentrée suivante la fac des Sports de Bordeaux pour préparer une licence.

De quels soutiens bénéficies-tu ?

D'abord, le Lacanau Surf Club, club de cœur qui prend en charge l'aspect logistique, sportif et extra sportif pour mes compétitions fédérales et avec qui je suis les entraînements de l'équipe A tous les vendredis soirs. Le club m'encourage dans mes démarches étudiantes et sportives en me plaçant comme partenaire d'entraînement. Ensuite, bien sûr, plusieurs sponsors commerciaux, que je remercie également.

Parle nous de cette finale Pro junior

A l'issue du circuit, l'ASP (Association de surf professionnel) qualifie les cinq premiers de chaque continent pour une grande finale mondiale, où les Jordy Smith, Adriano De Souza, Jérémy Florès, ont fait leurs premières armes avant de rejoindre les circuits WQS et WCT, 2ème et 1ère division mondiale. Pour 2007, mon objectif était d'y participer et, en étant régulier tout au long de la saison, je me place 5ème, juste ce qu'il me fallait pour me motiver pour les derniers championnats de France qui ont eu lieu à Biarritz en octobre dernier. Sans pression, j'accède à la cinquième place, les quatre premiers étant tous membres de l'équipe de France.

Pou la finale Pro junior, ce mois de janvier en Australie, mon objectif est de passer un maximum de tours, apprendre des meilleurs et surtout me faire plaisir.

Tes projets pour les années à venir ?

J'aimerais suivre le tour WQS européen en intégralité. Je ne sais pas trop quels seront mes objectifs à ce niveau, car ce sera ma 1ère année, elle va me permettre de me situer et d'obtenir un classement. L'année suivante me servira de comparaison et si mon classement est meilleur, je continuerai. Objectivement, il me semble qu'à l'issue de la première année le top 30 est envisageable.

Mais je continuerai à suivre le tour fédéral car, pour accéder aux championnats de France, il faut passer par les qualifications, Gironde et Aquitaine ; de plus mon club me soutient à ce niveau.

Quant au tour WQS international, à l'heure actuelle il ne faut pas trop rêver mais si je progresse dans les domaines techniques et mentaux, je tenterai ma chance. Mes points forts sont le roller backside et plus généralement le surf de dos, la puissance et le flow, en gros le surf classique dans le bon sens du terme ; mes points faibles sont le manque de variété dans mes trajectoires et mes manœuvres ainsi que l'aspect mental lors des phases finales.

Quels sont tes modèles ?

Ceux qui m'inspirent le plus sont Rob Machado pour le flow, Kelly Slater pour son 100 % en tout, Joël Parkinson pour sa facilité.

Un souvenir en particulier ?

Ma première place dans la série m'opposant à Machado, Patachia, Pastro lors du Lacanau pro 2006. Et lorsque j'ai appris que j'étais qualifié pour la finale mondiale pro junior.

Un rêve ? Un cauchemar ?

Un rêve : être en finale du championnat du monde pro junior ; un cauchemar : vivre à Bordeaux.

Plus tard ?

Tout va dépendre de mes résultats mais, de toute façon, je continuerai mes études ; j'aimerais devenir professeur des écoles ou trouver une place d'entraîneur. Mais ce qui est sûr, c'est que rester dans le milieu du surf serait le top.

A la Salle l'Escoure à Lacanau Océan, les spectacles CIELECRAN sont diffusés sur grand écran, en retransmission par satellite, comme si vous y étiez! 5€ plein tarif et 2,50€ tarif réduit. Attention, les séances sont désormais toutes en soirée, les premiers mardis et les troisièmes vendredis du mois.

Pavarotti And Friends

Mardi 8 janvier 20h00 Concert

Luciano Pavarotti, le plus grand des ténors s'est éteint dans la nuit du 5 septembre, à 71 ans, laissant des millions de fans orphelins de leur star. CielEcran lui rend hommage avec ce concert enregistré dans sa ville natale de Modène en 2002, pour fêter les 10 ans des concerts « Pavarotti And Friends ».

Vendredi 18 janvier 20h30 Humour

Michel Leeb au Casino de Paris.

Michel Leeb, personnage unique dans le paysage artistique français, est homme à ne pas chercher à suivre les attentes du public : il les précède, pour mieux le surprendre. C'est sa marque de fabrique, transformiste du rire et du jazz... il nous livre son dernier spectacle enregistré au Casino de Paris.

Mardi 5 février 20h00 Théâtre

Soins intensifs avec Marthe Villalonga

Un accidenté de la route vient d'être transporté au service des "soins intensifs" d'un hôpital, où l'on va tenter de le sortir du coma. Françoise Dorin a écrit un « drame comique » dans lequel elle confie à Marthe Villalonga le rôle de provoquer le rire dans une salle de réanimation. Pari gagné puisque la générosité pudique et la verve décoiffante de l'actrice vous emmènent pour 2 heures de rire!

Vendredi 15 février 20h30 Opéra

Nabucco de Giuseppe Verdi

Le paysage impressionnant de la carrière romaine de St. Margarethen en Autriche fournit la toile de fond parfaite et unique à cette représentation de Nabucco de Giuseppe Verdi.

Mardi 4 mars 20h00 Théâtre

Entrez sans frapper

Une comédie avec Patrick Préjean, Corinne le Poulain, Laurence Badie.

Un Major anglais décide par nécessité de sous-louer son appartement à deux personnes en même temps. Une aventure où les quiproquos s'enchaînent de façon désopilante et transforment cette expérience en une spirale délirante.

Vendredi 28 mars 20h30 Humour

Les chansonniers du théâtre des deux Ânes

Hommage à l'un des grands genres de l'humour français en direct et en exclusivité. Toujours aussi en verve, les chansonniers s'emparent encore une fois de l'actualité pour mieux en rire et se livrent à une satire piquante du monde politique français.

Le Mexique !

Pour la 7ème année consécutive, la ville organise son «escale», manifestation multiforme qui revêt toujours un grand succès, chez les jeunes comme chez les adultes. Cette année, elle aura les couleurs festives du Mexique. Exceptionnellement, cette «année Escale» se déroulera du 14 au 27 avril.

Rappelons que cette manifestation a pour mission de développer les échanges culturels sous toutes leurs formes : expositions, musique, cinéma, rencontres et ateliers divers, tout en entraînant d'autres échanges, ceux entre les différents publics.

Comme d'habitude, la Ville met en œuvre des animations variées, soutenues par les différents services et les associations locales, sans oublier les partenariats extérieurs.

C'est ainsi que nous accueillerons en résidence Mariano Javier, peintre mexicain, qui exposera ses toiles où triomphe la couleur et qui animera différents ateliers.

L'association bordelaise AFMA apportera son soutien pour divers projets, tels que : atelier cuisine ou la conférence… sur la fête des morts ; l'association Téquila-Martel participera au prêt d'une exposition artisanale et d'art traditionnel ; Françoise Escarpit abordera en conférence «les zapatistes» et rencontrera le public scolaire.

Danses aztèques, cinéma, marché issu du commerce équitable, divers ateliers manuels et artistiques trouveront également leur place pendant cette manifestation.

Nous souhaitons, que cette année encore, toutes ces actions puissent vous enrichir et vous faire voyager.

PAROLES D'ESTUAIRE

Hakan ? Le 25 janvier

Lacanau accueille cette année l'auteur suédois Hakan Lindquist dans le cadre de Paroles d'Estuaire, manifestation culturelle initiée par l'IDDAC.

Hakan Lindquist viendra rencontrer les Canaulais le vendredi 25 janvier, à 17h, à la salle l'Escoure, à Lacanau Océan. Auteur et traducteur, né en 1958 dans une petite ville du Smaland, sur la côte est de la Suède. il vit à Stockholm où il a travaillé auprès des enfants (il a dirigé notamment des ateliers d'écriture avec des adolescents).

Théâtre : «L'Avare»

La troupe de théâtre du CEP (culture et passions) de Nérigean présentera "L'Avare" de Molière à la salle l'Escoure le samedi 9 février à 20h30.

Mise en scène par Michel Thomas, la troupe compte parmi ses acteurs Francis Dubernet, un enfant du pays.

Animations pour les petits

Les ateliers Croc'Livres (3-6 ans) et les séances de lectures avec les bébés (0-3 ans) reprennent dès la fin des vacances. Quatre séances de contes sont programmées de janvier à juin avec une nouvelle conteuse, Josiane Millot.

Retrouvez les dates des séances sur les programmes à retirer en mairie et bibliothèque.

Les chasseurs ont leur Maison

Elle est à Méjos dans un cadre particulièrement adapté

Samedi 15 décembre, l'ACCA a inauguré sa Maison de la Chasse et de la Nature. Située à Méjos, elle a suscité l'admiration de ses premiers visiteurs, Pascale Got, députée du Médoc et vice-présidente du groupe Chasse à l'Assemblée Nationale ; Jean-Michel David, maire ; Henri Sabarot, président de la Fédération des Chasseurs de la Gironde et maire de Carcans. Plus de 150 personnes ont pris part à cette sympathique solennité, représentant la grande famille de la chasse et des principaux utilisateurs de la nature.

L'utilisation de ce «courtioux» sera multiple : en dehors de tout ce qui concerne les activités cynégétiques, l'ACCA organisera des réunions pédagogiques ayant pour objet la découverte de la nature et des différents modes de chasse régionaux, en particulier la réception des élèves des classes communales, à des fins didactiques.

Cette Maison de la Chasse et de la Nature a été entièrement conçue, financée et réalisée par les chasseurs, aidés par le soutien logistique de la Mairie et une subvention exceptionnelle de la commune et de la Fédération des Chasseurs.

L'ACCA y est parvenue sans amputer son budget de fonctionnement pour l'année à venir. Les chasseurs canaulais remercient tous ceux qui se sont investis et ont contribués à la réalisation de ce magnifique courtioux.

Trop de sangliers

Afin de contrôler la population de sangliers, qui croît dangereusement et s'accommode de plus en plus de la présence humaine, tout en présentant un indéniable risque pour la circulation automobile, les chasseurs canaulais réunis dans l'ACCA ont organisé trois battues de sécurité dans le secteur de Marina de Talaris et du Moutchic.

A cette occasion, la route Bordeaux-Lacanau Océan a été fermée à la circulation de 9h à 12h entre la Cousteyre et le rond point du Moutchic. Des déviations ont été mises en place.

Ces battues ont été réalisées avec l'aval de la Mairie et de la Gendarmerie, cautionnées par la DDE et officialisées par un arrêté du Conseil Général.

35 sangliers ont été prélevés, ce qui démontre une fois encore l'extraordinaire vitalité du «cochon», dont le rythme de reproduction impose une gestion draconienne.

L'ACCA espère avoir ainsi rendu service à la collectivité et aux usagers de la route.

Henri Sabarot, président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Gironde, Jean Michel David, maire et R. Lacaze, généreu donateur du terrain, écoutent le discours de bienvenue du président de l'ACCA et grand maître d'œuvre de l'opération, André Vautrin

Les archers arrivent !

Une association de tireurs à l'arc s'est créée en 2006, en coordination avec l'ACCA, très satisfaite d'accueillir ce mode de chasse écologique, nouveau sur la commune. Depuis plus d'un an, les Archers Canaulais s'occupent de la régulation des animaux nuisibles, et en particulier des ragondins, qui font énormément de dégâts, en particulier sur les rives du lac. Cette Association prévoit également dans l'avenir, des initiations pour les jeunes.

Pour tout renseignement, s'adresser à JP Lambert, **tél. 05 56 03 54 74.** Vous pouvez retrouver l'ACCA sur le site de la Ville **www.mairie-lacanau.fr,** rubrique environnement/chasse-pêche

Au travail les enfants !!!

Qu'ils écoutent la bonne fée de toutes leurs oreilles, qu'ils fassent des dessins dans le cadre du Téléthon, qu'ils s'initient à l'enluminure, qu'ils jouent à la marchande ou qu'ils fassent de la concurrence à Robin des Bois, nos enfants ne s'ennuient pas !

Cadeaux pour tous

Le CCAS offre un déjeuner à nos anciens, Équi-passion offre une reconstitution médiévale, la maison de retraite offre un spectacle à ses hôtes et les plus petits nous offrent leurs déguisements à admirer...